

250g / N° d'art.102404 / EAN 4016215102404

500g / N° d'art.102428 / EAN 4016215102428

1kg / N° d'art.102442 / EAN 4016215102442



Colle blanche prête à l'emploi, sans solvants, pour le collage du bois, du papier, du carton et des textiles. La colle sèche de manière transparente, le joint reste élastique et résiste au vieillissement.

- pour toutes les essences de bois
- sans solvants
- sèche en transparence
- également utilisable comme colle de bricolage

Champ d'application

Colle blanche pour le bois, le papier, le carton et les textiles. Sans solvant, séchage transparent, élastique et résistant au vieillissement pour les travaux de bricolage et de bois à l'intérieur.

Préparation

Pour le bois, les textiles, le cuir, le papier et le carton. Toutes les pièces à assembler doivent être propres, exemptes d'agents de séparation et parfaitement ajustées.

Traitement

Les surfaces à coller doivent être sèches, porteuses et exemptes de poussière et de graisse. Appliquer une fine couche de colle à bois et de bricolage baufan sur une face (sur les deux faces pour le bois dur, le bois de bout ou les surfaces rugueuses) sur les pièces à coller et les presser ensemble encore humides. Le temps de pression minimum est de 15 minutes, pour les panneaux stratifiés d'environ 40 minutes. Après 24 heures, la zone de collage est entièrement résistante. Enlever immédiatement l'excédent de colle avec un chiffon. Nettoyer les outils à l'eau directement après utilisation. Temps de séchage : env. 24 heures par mm d'épaisseur de couche dans des conditions normales (+20 °C, 65% d'humidité relative, support modérément absorbant) ; en cas de conditions défavorables, le temps de séchage est plus long.

Consommation

Selon le support et l'épaisseur d'application → à partir de 110 g/m

Stockage

Conserver les récipients bien fermés, à l'abri des enfants et au frais, mais à l'abri du gel.

Remarques

Température de mise en œuvre : au moins +5 °C pour le matériau, l'air ambiant et le support Conserver hors de portée des enfants. Ne recycler que les emballages vides. Les restes de matériau séchés peuvent être éliminés avec les ordures ménagères ou comme déchets de chantier. Les résidus non durcis doivent être éliminés conformément au code déchet EWC 08 04 10. GISBAU-GISCODE pour les matériaux de pose : D1

Remarque:

Toutes les informations et données mentionnées dans cette fiche technique sont basées sur notre expérience pratique et sur des tests en laboratoire et correspondent à l'état actuel de la technique. Elles servent toutefois uniquement de directive générale et ne constituent pas une garantie pour des propriétés ou des performances spécifiques. Les conditions de stockage, de transport et d'utilisation des produits échappant à notre contrôle, aucune responsabilité juridique ne peut être déduite des informations présentées ici. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier l'adéquation du produit à l'usage prévu dans les conditions spécifiques du site ou du projet.